



Creation d'entreprise et visa

Par **dtrain**, le **07/01/2011** à **10:26**

Bonjour,

bonjour,

j'ai un projet d'entreprise agroalimentaire que je voudrais concrétiser en France avec un ami marocain. Il vient de finir ses études d'ingénieur en France et est retourné dans son pays il y a quelques mois.

Je voudrais savoir comment doit-on procéder pour déposer notre projet en déclarant que nous sommes 2 actionnaires impliqués dans ce projet?

En sachant que mon ami est étranger, quelles sont les démarches administratives pour qu'il puisse me rejoindre en France ? En lui évitant tout le côté rébarbatif de l'obtention du visa. Car je sais que lorsque quelqu'un a un projet professionnel dans un pays étranger, les démarches administratives pour obtenir un visa sont allégées.

voilà, donc que dois-je faire de mon côté et lui du sien?

merci bien